

COMMUNE DE JUSSY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2014 à 19h00

Le conseil municipal est convoqué en séance ordinaire sur un avis de la présidente daté du 1er mai 2014

**A la hauteur du tronçon renaturé du Chamboton
Route de Juvigny**

EN AVANT SÉANCE :

Flânerie le long du Chamboton depuis le tronçon renaturé jusqu'au pont de Sionnet

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2014**
- 2.Communications du bureau du conseil municipal**
- 3.Communications générales du maire et des adjoints**
- 4.Parking du cimetière à la route de Juvigny. Présentation du projet**
- 5.Affaires en cours. Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif**
- 6.Prochains Conseils municipaux. Fixation des dates**
- 7.Séances pour les commissions. Fixation des dates**
- 8.Divers**
- 9.Huis-clos. Demande de naturalisation**

Séance ouverte à 19h00

Séance levée à 20h30

**Présidence de séance : Myriam Rivollet, présidente du conseil municipal
Secrétaire du conseil municipal : René Beaud**

**Présents : Josef Meyer, maire
Anne-Françoise Morel, adjointe
Denis Chenevard, adjoint**

Jean Daniel Baud, Cyril Bugnon, Patricia Crousaz Pantet dès 20h07, Nicolas Emmenegger, Catalina Kauz, Alain Magistra, Richard McAllister, Louise Martin, Géraldine Mathieu, Olivier Sommer, conseillers municipaux

Excusés : Sandra Bolzonello, Philippe Othenin-Girard, conseillers municipaux

**Approbation du procès-verbal de la séance du 12
mai 2014**

Approbation du procès-
verbal de la séance du
12 mai 2014

4858 La flânerie le long du Chamboton ayant été annulée pour des questions météorologiques, c'est dans la salle du Conseil Municipal que le procès-verbal est adopté sans remarque avec remerciements à son auteur

Communications du bureau du conseil municipal

Communications du bureau du conseil municipal

4859 Aucune communication n'est transmise

Communications générales du maire et des adjoints

Communications générales du maire et des adjoints

4860 M. Josef, Meyer, Maire.

Statistiques : 1288 habitants. 20 demandeurs d'emploi.
Dénonciation. Suite à des doléances reçues en mairie, une activité industrielle a été dénoncée sur la parcelle N°1126, en zone 4B protégée, propriété des époux Kœchlin à Lullier. Tribunal administratif de 1ère instance. Le recours de M. Robert Raymond a été rejeté. Le projet modifié de son hangar ne pourra être réalisé. Le jugement peut faire l'objet d'un recours auprès de la chambre administrative de la Cour de Justice. Les travaux continuent sur la parcelle, sans autorisation, malgré nos dénonciations. Mur en limite de propriété au Chemin du Petit-Sionnet. Suite à des plaintes reçues sur le mauvais état de ce mur, un géomètre a été mandaté afin de connaître le propriétaire exact de cette construction. Il est implanté entièrement sur la parcelle N°346 de la commune de Jussy, en limite du DP communal 1607 de la commune de Meinier. Un rendez-vous a été pris avec le Maire de Meinier afin de discuter de ce dossier. Changement d'une conduite d'eau par les SIG à la route du Château du Crest. Les travaux débutent cette semaine. Une délibération sera préparée pour la séance du mois de septembre afin d'entériner l'échange mètre par mètre entre le DP Communal, la Fondation Micheli du Crest et M. Michel Micheli. Fin de notre PGEE. Notre nouveau mandataire est prêt à terminer cette étude.
Intercommunalité. L'étude sur les déchets dans nos communes est très intéressante. La 2ème phase peut être lancée, elle débouchera sur l'envoi des soumissions. Manifestation. Le concours hippique de la Renfile ne sera pas organisé cette année, M. le Maire le déplore. Festival Antigél. La commune de Jussy a décliné l'offre de partenariat proposée. Le budget de cette organisation semble exagéré en regard du nombre des spectateurs. Presse. La TDG, le Temps, la RTS et Léman Bleu ont relaté l'inauguration du Chamboton, une magnifique réalisation dont on peut être fier pour Jussy. Autre événement, les chasseurs romands se sont réunis le 17 mai dernier. Cette assemblée s'est déroulée à Jussy à l'instigation de M. Eric Schweizer. Processus de naturalisation pour Genève. Une réforme est en cours afin de diminuer le temps des procédures. Les demandes pourraient être déposées auprès des offices d'Etat Civil régionaux. Le but étant de mieux connaître les candidats à la naturalisation. Skate Park. Les remerciements des jeunes utilisateurs circulent auprès des conseillers. Finances communales. Nous recevons des estimations de manière plus rapide. La prévision de nos rentrées fiscales pour 2014 prévoit une baisse CHF 1 mio par rapport au montant porté au budget. Cette situation nous impose une prise de mesures rapide afin de réaliser des économies de l'ordre CHF 415'000.00 sur les postes

qui suivent et qui sont commentés par M. le Maire :

IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF

08.00.311.1 Décoration des locaux 15 000.00

08.00.316.0 Location 15 000.00

ROUTES COMMUNALES

62.00.311.0 Acquisition, mobilier, machine, véhicule 25 000.00

62.00.314.0 Entretien routes par tiers 150 000.00

62.00.314.1 Entretien immeubles par tiers 60 000.00

62.00.318.0 Honoraires, prestations service 20 000.00

APPROVISIONNEMENT EN EAU

71.00.314.0 Entretien canalisation, drainages 60 000.00

TRAITEMENT DES DÉCHETS

72.00.311.0 Acquisition containers 70 000.00

TOTAL 415 000.00

Notre budget dépend en effet de très peu de personnes. M. Jean-Daniel Baud propose aux conseillers de prendre acte de cette décision qui honore l'exécutif. Cette situation devra être analysée en commission. M. Alain Magistra surenchérit en signalant que la prudence sera de mise lors de l'établissement du prochain budget. M. le Maire ne juge pas la situation catastrophique. Il ne faut pas paniquer. Il faut simplement réagir. Pour répondre à la question d'une conseillère les estimations nous sont remises en mai, juillet et octobre.

L'exécutif a reçu avec plaisir la visite de M. François Lonchamp, Président du Conseil d'Etat qui était accompagné de MM. Bernard FAVRE, Secrétaire général adjoint du département PRE et Guillaume ZUBER, Directeur du SSCO. A l'ordre du jour, les objets suivants ont été traités.

Constructions et aménagements sans autorisation. Suivi des dénonciations

Avenir des bâtiments provisoires de Lullier. Stationnement des véhicules dans l'enceinte de l'école

La Renfile. Passage de la zone agricole en zone sportive pour le manège

Finances communales :

Manque total de confiance et de transparence envers l'exécutif par rapport à des informations dites sensibles qui impactent directement nos résultats financiers

Fiabilité des évaluations pour les rentrées fiscales

Amortissements des investissements du patrimoine financier

Révision du financement de l'assainissement. Liquidation du compte des taxes d'écoulement

Partenariat entre l'Etat de Genève et Jussy pour la création d'une zone 30 km/h dans le village

Choix des priorités. La réalisation d'une piste cyclable entre le hameau de l'Avenir est-elle moins importante que la création de passage à batraciens dans les bois de la Renfile ?

Maison de la Forêt et Clair-Vivre. Deux projets qui s'intègrent parfaitement dans le concept du poumon. Vu la situation des finances de l'Etat et les moyens à disposition pour intervenir dans des dossiers sensibles, il ne faut pas attendre de résultats tangibles de ce rencontre. En résumé, une grande déception.

Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe.

Le Département présidentiel, service de surveillance des communes nous a transmis les accusés de réception pour les délibérations suivantes :

Approbation des comptes 2013

Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2013

Approbation des comptes 2013 de la Fondation de la Commune

de Jussy pour le logement
Election du bureau du conseil municipal pour la période allant du
1er juin 2014 au 31 mai 2015
Ecole de Jussy. Une 6ème classe va s'ouvrir pour la rentrée
prochaine.
Finances communales. Suite à l'achat de la parcelle de l'ancienne
chapelle catholique, le département des finances, direction des
affaires fiscales, confirme que la commune de Jussy sera soumise
aux droits d'enregistrement.

M. Denis Chenevard, adjoint.

DALE, direction des autorisations de construire.

Autorisation délivrée à M. et Mme Arthur et Mme Monique Nobs,
18 chemin de la Molliette, Jussy pour création d'un jour en
toiture, modification des combles et rénovation de la toiture.

Préavis délivrés :

M. Christophe Chenevard, route de Lullier 35, Jussy pour la
construction d'un poulailler ainsi que la construction d'un
hangar. Détail des préavis. Favorables, pour autant que les
constructions soit exécutées simultanément. La commune de Jussy
devra être consultée pour le choix des teintes définitives des
bâtiments projetés.

M. Yves Luthi, route de Bellebouche 142, Jussy pour création
d'un accès direct sur la route de Bellebouche pour un hangar déjà
construit. Préavis délivré, favorable.

Parking du cimetière à la route de Juvigny.

Présentation du projet

Parking du cimetière à
la route de Juvigny.
Présentation du projet

4861 Mme la Présidente salue une spectatrice et passe la parole à M.
Josef Meyer, Maire.
Le plan des travaux projetés est distribué aux conseillers
municipaux.
Le projet prévoit l'élargissement du chemin sans issue qui longe le
cimetière. L'accès serait réalisé en enrobé avec des grilles en
gazon. Il est prévu pour 48 places. Du côté de la route de
Juvigny, des emplacements sont prévus pour les 2 roues, vélos et
motos. Une barrière mobile sera installée au bas de la parcelle, à
la hauteur de l'entrée de la propriété privée, afin de la préserver
de nuisances éventuelles.
Sur la base de ce projet, M. Meyer demande au conseil municipal
de se déterminer par un vote de principe. La commission, par la
bouche de son président rappelle qu'elle est favorable à cette
réalisation. Le débat s'ouvre. Mme Morel signale que le parcage
sera limité dans cette zone en dehors des manifestations locales ou
de cérémonies au temple. Cette nouvelle offre devra s'intégrer
dans la réflexion globale du parking dans le village. M. Alain
Magistra s'enquiert du coût d'une telle réalisation. Selon les
chiffres communiqués par une seule entreprise, CHF 230'000.00
pour 60 places, soit environ CHF 180'000.00 pour le projet
présenté, soit CHF 3'750.00 par place. Pour mémoire le coût de
réalisation d'une P+R en France était devisé à CHF 8'000.00. Le
montant de ce crédit devrait passer par les investissements. Il est
également rappelé que des entreprises privées peuvent verbaliser,
il n'est pas nécessairement obligatoire de disposer d'un agent de
police municipal. M. Olivier Sommer pense que si le temps de
parcage est limité à 1 heure 30, ce parking serait peu utilisé. Mme
Myriam Rivollet estime que la mise en place de macaron devrait

être envisagée dans le cadre de l'étude globale des parkings. En résumé, M. Meyer, Maire, préconise le dépôt très rapide d'une autorisation de construire qui nous permettra de demander des devis à 3 entreprises. En cas de dépôt au mois de juin, la réalisation pourrait s'effectuer d'ici la fin de l'année. Aucune question n'étant plus posée, Mme la Présidente lance le vote de principe. Par 8 Oui, 1 Non et 0 abstention ce projet est accepté.

Affaires en cours. Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif

Affaires en cours.
Rapport des présidents
de commissions et de
l'exécutif

- 4862 Travaux Publics et Sécurité, M. Jean Daniel Baud, président et M. Josef Meyer, maire. Toutes les informations figurent dans le dernier PV de la commission. Une nouvelle offre a été demandée auprès d'une autre commune afin de connaître le coût d'un poste d'APM à 50% soit environ 10 heures de présence sur la commune par semaine.
- Bâtiments, M Denis Chenevard, adjoint, M. Nicolas Emmenegger, président. Le procès-verbal suit. Discussions autour de l'ancienne chapelle, d'une étude énergétique sur nos bâtiments et sur le jardin du souvenir.
- Urbanisme, Mme Géraldine Mathieu, présidente et M. Josef Meyer, maire. Rien à signaler le procès-verbal va être distribué.
- Administration, M. Alain Magistra, président et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Rien à signaler pas de nouvelle réunion.
- Ecoles et Sports, Mme Myriam Rivollet et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe. Rien de spécial à signaler, pas de nouvelle séance. Le dernier procès-verbal est en relecture, il sera distribué prochainement. Les conseillers sont invités à participer aux promotions scolaires le 28 juin prochain, une invitation suit.
- Jeunesse et Vie sociale, Mme Catalina Kauz présidente et M. Denis Chenevard, adjoint. Bilan de la sortie des aînés. A été appréciée, peut-être que le trajet était un peu long. Pour rappel les aînés de Quart viendront à Jussy, le 27 septembre prochain.

Prochains Conseils municipaux. Fixation des dates

Prochains Conseils
municipaux. Fixation
des dates

- 4863 Pour le 2ème semestre 2014
Lundi 08 septembre
Lundi 13 octobre
Lundi 10 novembre
Lundi 08 décembre

Séances pour les commissions. Fixation des dates

4864 Travaux Publics et Sécurité : 23 juin 2014, 20h00
Bâtiments : 18 juin 2014, 20h00
Urbanisme : A fixer en septembre
Administration : A fixer par Doodle
Ecoles et Sports : A fixer par Doodle
Loisirs, Jeunesse et Vie sociale : 19.06.2014 à 20h00

Divers

Divers

4865 Diverses questions sont posées par Mme Géraldine Mathieu, Conseillère municipale.
Elle s'interroge sur le bienfondé d'une publicité parue dans le dernier Jussy Infos pour un cours de cuisine parent-enfant organisé par un habitant de Jussy et un cuisinier. M le Maire lui répond qu'il s'agissait d'une animation prévue pour des enfants, et de ce fait l'exécutif était favorable à cet essai par la mise à disposition d'une cuisine à la mairie moyennant un prix symbolique facturé aux participants. Il ne s'agissait pas de développer une activité lucrative pas le biais de notre collectivité. Mme Louise Martin estime que si de tels cours sont dispensés, il s'agit d'un service à la population, Au sujet de la fibre, qu'en est-il de l'avancée de ce dossier. Pas plus de développement possible avec les SIG que Swisscom. C'est malheureusement une triste réalité lui répond M. le Maire. Poste à repourvoir dans l'administration communale, Pourquoi lors des derniers engagements ces derniers n'ont-ils pas été ouverts à l'ensemble de la population ? C'est à nouveau M. le Maire qui répond. Aucun engagement fixe n'a été réalisé ces derniers temps. Pour la bonne marche de notre collectivité seuls les remplacements nécessaires ont été réalisés avec des mandataires privés qui nous établissent une facture mensuellement.

Arrivée au terme de ses interpellations, Mme Mathieu se dit étonnée par le manque d'engouement suscité par le travail en commission et le manque de motivation ainsi exprimé par les conseillers. Si d'autres conseillers abondent dans son sens, il lui est également répondu qu'il est parfois difficile de concilier vie professionnelle et vie politique.

M. Denis Chenevard annonce que la villa et 2 appartements seront offerts à la location à nos habitants par le biais d'un tous ménages.

Huis-clos. Demande de naturalisation

Huis-clos. Demande
de naturalisation

4866 PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

La Présidente

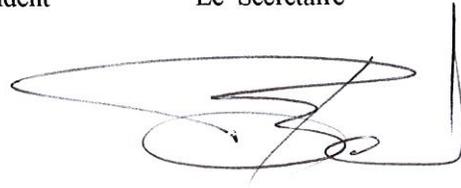
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Myriam Rivollet', with a large, sweeping initial 'M'.

Myriam Rivollet

Le Vice-Président

Alain Magistra

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Beaud', with a large, stylized initial 'R' and a long horizontal stroke.

René Beaud